

# 2èmes Rencontres du Réseau Zones Humides en Limousin

Les zones humides au coeur des territoires

## Royère-de-Vassivière (23)

### 7 février 2015 - 9h à 17h

#### Journée mondiale des zones humides

Organisées par



**Réseau  
Zones  
Humides  
Limousin**

animé par



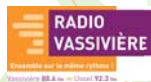
**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Limousin**



**Parc  
naturel  
régional  
de Millevaches  
en Limousin**

**Etablissement Public  
du Bassin de la Vienne**

Avec la participation de



*Association  
Tour d'images*

# Dossier de presse

A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, animateur du Réseau Zones Humides, l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin organisent les deuxièmes rencontres du Réseau Zones Humides.

Dans la suite des premières rencontres du Réseau Zones Humides de Neuvic en 2013, l'objectif de la journée est de valoriser les expériences de gestion des milieux humides, sous forme de tables rondes thématiques. Nous profiterons de ce moment pour mettre l'accent sur la place des zones humides dans la gestion des territoires en soulignant la dynamique engagée grâce au Programme « Sources en action ».



Landes et tourbières au Domaine de La Cour à Peyrelevalade (19)

## Nous vous invitons à participer à nos deuxièmes rencontres du Réseau Zones Humides en Limousin le 7 février 2015 de 9h à 17h

La journée est animée par Marie-Hélène RESTOIN, elle s'organise autour de 3 tables rondes :

### **Table ronde 1 - Eau, zones humides et biodiversité**

Témoignages d'élus, de techniciens et de scientifiques sur l'intérêt des milieux humides pour l'eau et la diversité biologique

### **Table ronde 2 - Agriculture en zones humides**

Retours d'expériences d'exploitants agricoles, de techniciens et d'élus sur le pâturage des milieux humides : optimisation de la ressource fourragère, aménagements pour l'abreuvement des bovins et le franchissement des ruisseaux, pâturage ovin itinérant

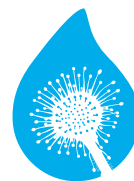
### **Table ronde 3 - Forêt et zones humides**

Témoignage de gestionnaires forestiers et de techniciens : rédaction et valorisation d'un guide de bonnes pratiques, projet de coupes et exportation de bois en milieu humides par la technologie du câble-mat, gestion des ripisylves

Contact presse :

Erwan Hennequin : 05 55 03 98 23 - 07 81 50 91 06 - [ehennequin@conservatoirelimousin.com](mailto:ehennequin@conservatoirelimousin.com)

# Le Réseau Zones Humides



Réseau  
Zones  
Humides  
Limousin

Initié en région Midi-Pyrénées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Cellules d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) se mettent en place depuis la fin des années 90. Afin de répondre à une dégradation persistante des zones humides, ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation territoriale et des conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basées sur le volontariat.

## Territoire d'action du Réseau Zones Humides

Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin anime une de ces CATZH depuis 2005. Elle formait au départ un réseau modeste de gestionnaires de milieux humides. Ce réseau «zones humides» s'est étendu en 2008 sur près d'1/3 des communes corréziennes du bassin Adour-Garonne. En 2011, il continue son extension sur une partie des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse (bassin amont de la Vienne – programme Sources en action) composant un territoire d'actions à cheval sur les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne : il prend alors le nom de Réseau Zones Humides en Limousin (RZH).

## Fonctionnement du dispositif

Le Conservatoire anime ce réseau de gestionnaires qui regroupe des exploitants agricoles ou forestiers, collectivités territoriales ou particuliers. L'adhésion au réseau, gracieuse et annuelle, se matérialise par la signature d'une convention. Celle-ci proscrit le drainage, la fertilisation ou la modification de l'usage des sols des zones humides car ces pratiques modifient trop fortement le milieu : l'utilité et l'intérêt des zones humides pour la ressource en eau et la biodiversité sont alors perdus.

Le but du réseau est de permettre des échanges d'informations entre les adhérents et les animateurs du Conservatoire sur la connaissance des milieux naturels et les pratiques de gestion adaptées. Un diagnostic écologique des zones humides est réalisé de manière concertée chez chaque adhérent afin de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique et la richesse biologique de chacune d'elles. Des pratiques de gestion et d'entretien sont ensuite proposées en tenant compte à la fois de la préservation des milieux et des objectifs de l'adhérent. Chacun est libre de les mettre en pratique ou non. Le Conservatoire et les gestionnaires assurent un suivi des parcelles humides conventionnées. Depuis 2006, plus de 60 plans de gestion simplifiés ont été rédigés et envoyés aux adhérents.

## La sensibilisation des gestionnaires

L'animation territoriale se concrétise par de nombreuses rencontres avec des exploitants agricoles ou forestiers, des élus ou des particuliers. Ces entretiens sont des occasions de sensibiliser les gestionnaires à l'intérêt et aux rôles des milieux humides.

Chaque année, des journées d'échanges thématiques sont organisées pour les membres du Réseau : entretiens des rigoles, pâturage, abreuvement ...

En complément, divers produits de communication sont réalisés et diffusés :

- plaquettes d'information,
- bulletins de liaisons,
- fiches technico-économiques abordant les questions essentielles en matière de travaux en zones humides.

## Souplesse du dispositif

La souplesse du dispositif est un avantage facilitant l'adhésion au Réseau. Elle permet de répondre aux demandes spécifiques des gestionnaires sur différentes problématiques liées aux zones humides en adaptant les réponses à la zone concernée et aux attentes de l'adhérent. De plus, les conseils de gestion ne sont assortis d'aucune contrainte réglementaire. Le suivi régulier des pratiques constitue un plus apprécié des gestionnaires ; il permet de recadrer la gestion si besoin chaque année pour garantir le bon fonctionnement hydrologique de la zone humide.

## Dynamique de réseau

Les expériences des adhérents sont nombreuses en matière de gestion et sont de plus en plus diffusées et valorisées pour apporter une plus-value aux membres récents. Face à l'enjeu que représentent les zones humides dans notre région, l'objectif est bien évidemment d'accueillir de nouveaux gestionnaires venant enrichir le réseau. Les rencontres régulières sont favorables à un changement d'opinion sur l'intérêt de ces milieux et à une meilleure appropriation de leur zone humide.

# Bilan 2014 du Réseau

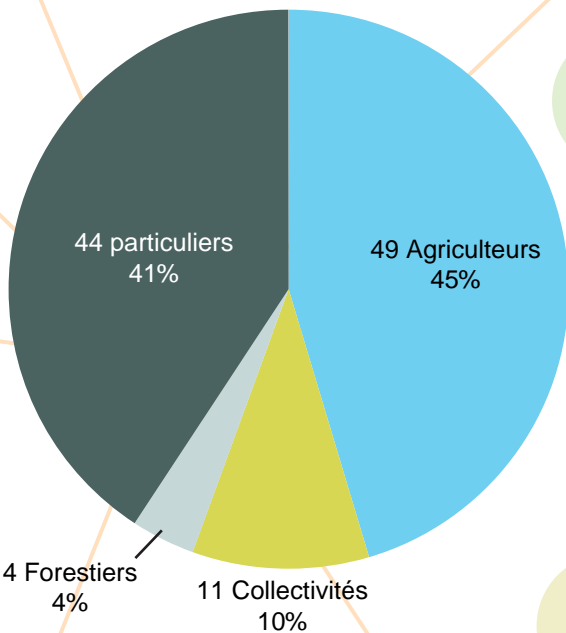
Un Réseau qui regroupe plus de 100 gestionnaires de zones humides

**Notre Réseau de gestionnaires de zones humides compte 108 adhérents** sur les bassins hydrographiques Adour-Garonne et Loire- Bretagne, ce qui représente une augmentation de plus de 44 % en un an (voir bulletin N°13). **850 hectares de milieux humides sont conventionnés depuis 2006.**

Le graphique ci-contre montre que la part des exploitants agricoles (45 %) est légèrement inférieure au chiffre fin 2013 (52 %). Ceci s'explique par la légère montée en puissance des particuliers qui représentent aujourd'hui plus de 40 % des membres du Réseau. De plus en plus de propriétaires s'impliquent dans la gestion durable de leurs zones humides.

Environ ¼ des adhérents sont situés en Corrèze sur le bassin Adour-Garonne, territoire historique du Réseau (voir carte). Le territoire de la Vienne amont accueille un

## Le Réseau Zones Humides en Limousin



nombre croissant d'adhérents, 29 à ce jour, dont une large majorité d'éleveurs.

2014 a été marquée par le succès des journées d'échanges, organisées avec de nombreux partenaires, autour de la Journée Mondiale des Zones Humides du 2 février 2014, et tout au long de l'année. Ces moments, particulièrement appréciés par les nouveaux adhérents, font la force de notre Réseau et doivent se poursuivre.



Premières rencontres du Réseau Zones Humides à Neuvic (19) le 2 février 2013

# La Journée Mondiale des Zones Humides



Marais, tourbières, prairies humides, lagunes, mangroves... entre terre et eau, les milieux humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Ils abritent en effet de nombreuses espèces végétales et animales. Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues.

Menacé par les activités humaines et les changements globaux, ce patrimoine naturel fait l'objet d'une attention toute particulière. Sa préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Depuis bientôt 40 ans, la France s'est engagée à préserver les zones humides sur son territoire, notamment à travers la signature de la convention internationale de Ramsar.

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar.

Tous les ans, la convention propose à tous les intervenants de construire leur événement autour d'un thème commun. En 2015 le thème choisi est «les zones humides pour notre avenir».

La journée mondiale des zones humides en France

Depuis 2001, en France, les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les groupes de citoyens redoublent d'originalité et d'inventivité pour proposer des animations sortant des sentiers battus...

Chaque année, les Pôles-relais zones humides, l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), la SNPN (Société nationale de protection de la nature) et l'association Ramsar-France, invitent le plus grand nombre à faire connaître et/ou à découvrir les animations proposées pour l'occasion, fin janvier et sur l'ensemble du mois de février, sur le Portail national zones humides.

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>



Visite de la tourbière du Tronchet (Viam - 19) lors de la Journée Mondiale des Zones Humides en 2014

# Le CEN Limousin



Association sans but lucratif régie par la loi 1901, le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a été créé en 1992 par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un Conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre et de la vie. Le Conservatoire dispose d'une équipe de 30 salariés.

Les missions :

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi que 80 agriculteurs contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin. Il est à l'initiative de la création en 2006 du Réseau Zones Humides.

## Les chiffres clés du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

En 2013 :

427 adhérents dont 349 individuels

31 salariés (17 hommes, 14 femmes), représentant 28,85 Équivalents Temps Plein

1 579 978 € de subventions et 1045 € de dons perçus

7 conservateurs bénévoles

6 stagiaires accueillis et encadrés

4 réunions du conseil d'administration (CA)

2 réunions du conseil scientifiques (CS)

1 réunion CA/CS/salariés

5 réunions de bureau

11 230 hectares en gestion se répartissant ainsi :

- 2 795 ha d'espaces naturels gérés dont 244,29 ha nouvellement maîtrisés en 2013 (acquisition : 73,22 ha ; baux civils et emphytéotiques : 7,73 ha ; conventions de gestion : 163,34 ha)
- 8 435 ha d'espaces naturels en assistance de gestion (cat 3)

80 agriculteurs utilisent les sites du Conservatoire représentant 1 027 ha sous contrat dont 155 ha en bail rural avec clauses environnementales

12 documents de gestion (notice ou plan de gestion)

60 sorties nature organisées

Contact :

Erwan Hennequin : [ehennequin@conservatoirelimousin.com](mailto:ehennequin@conservatoirelimousin.com)

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 98 23- Fax : 05 55 03 29 30

[www.conservatoirelimousin.com](http://www.conservatoirelimousin.com)

# L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

Etablissement Public  
du Bassin de la Vienne

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, créé le 10 septembre 2007, a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 160 km<sup>2</sup>), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau.

A ce titre il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est également chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vienne approuvé en juin 2006.

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, est un regroupement de collectivités, composé des régions Limousin Poitou-Charentes et Centre, des départements de la Vienne, de la Charente et de l'Indre-et-Loire, et des communautés d'agglomération de Poitiers et du pays Chatelleraudais.

L'équipe est constituée de 4 salariés basés à Limoges et d'un agent à l'antenne de Poitiers.

Il coordonne avec le PNR de Millevaches en Limousin le programme « Sources en action ».

Contact :

Cédric Malraison : [c.malraison@eptb-vienne.fr](mailto:c.malraison@eptb-vienne.fr)

Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne)

18 rue Soyouz - 87068 Limoges Cedex

Tél. : 05.55.02.00.11

<http://www.eptb-vienne.fr/>

## Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Créé en 2004, il s'étend sur 314 000 ha à cheval sur les trois départements du Limousin. Il se compose de 113 communes adhérentes au projet de territoire. Ce territoire se situe sur les plus hautes terres de la Montagne Limousine entre 400 et 976 m, sur les contreforts du Massif Central.

L'objectif du PNR est de mener des projets territoriaux associant développement économique et environnemental. La charte fixe les objectifs du parc pour 12 ans.

Le Parc naturel Régional de Millevaches en Limousin est géré par une Assemblée d'élus (le Comité Syndical), constituée en syndicat mixte de gestion, en application des articles L5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles L 333-1 et suivants du Code de l'Environnement, relatifs aux Parcs naturels régionaux.

Le Syndicat Mixte de gestion du PNR est également en charge de l'animation de sites Natura 2000, notamment la zone de protection spéciale. La Z.P.S. Plateau de Millevaches est un très grand site Natura 2000 (65 974 hectares), qui a été désigné en raison de la présence de douze espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Contact :

Guillaume Rodier : [g.rodier@pnr-millevaches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevaches.fr)

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc à Millevaches | 7 route d'Aubusson | 19290 Millevaches

Tél : 05 55 96 97 01 - Fax : 05 55 96 97 39

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

# Le Programme Sources en action



Le programme «Sources en action», signé en 2011, regroupe 17 maîtres d'ouvrages (collectivités et associations) sur un territoire de 2400 km<sup>2</sup>. Plus de 500 actions sont mises en œuvre durant 5 ans, pour un montant de 7,5 millions d'euros. Ce programme bénéficie de financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Limousin, des départements de la Creuse, la Corrèze, la Haute-Vienne, de l'Europe via le Plan Loire, de la Fédération Nationale pour la pêche en France et EDF.

Visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne amont, le programme est dans sa dernière année de mise en œuvre. Les résultats (2011-2013) sont probants : 90 abreuvoirs installés, 35 km de clôtures posées, 25 obstacles aménagés ou effacés, 100 km de linéaire de berges entretenues ou restaurées, 340 ha de zones humides faisant l'objet d'une gestion, un site Internet, de nombreux outils de communication dont une vidéo appréciée sur le territoire et au-delà... Et bien sûr, 21 techniciens et animateurs qui ont rencontré sur le terrain 262 agriculteurs, 52 propriétaires d'ouvrages, 44 gestionnaires de zones humides, 38 classes d'écoles et presque 10 000 personnes sensibilisées dans les animations, salons ou manifestations organisées sur le territoire !!!

Des résultats démonstratifs à mettre à l'actif de tous les porteurs de projets engagés dans la démarche.

En outre, un avenant en 2013 a permis l'actualisation du programme et l'intégration de deux nouveaux maîtres d'ouvrages : les communes de la Croisille-sur-Briance et de Saint-Dizier-Leyrenne, qui mettront en œuvre des actions pour améliorer la continuité écologique au niveau des plans d'eau communaux. Les différents intervenants du programme «Sources en action», maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers sont donc plus mobilisés que jamais pour poursuivre la dynamique engagée depuis la signature du contrat en 2011.

Le programme Sources en action est coordonné par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



*Exemples de travaux de restauration des milieux aquatiques et de zones humides*



# Programme

Animatrice de la journée : Marie-Hélène RESTOIN, journaliste

## 9h : Accueil des participants

## 9h30 : Ouverture des rencontres

Introduction par Monsieur Rabeteau, Maire de Royère de Vassivière, Monsieur Régis RIGAUD Président de la Communauté de communes de Bourganeuf-Royère-de-Vassivière  
Madame Annie-Claude Raynaud, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

## 10h : Présentation et bilan du Réseau Zones Humides

Intervenants :

- Arnaud Laurent, exploitant agricole, membre du Réseau Zones Humides
- Erwan Hennequin, coordinateur du Réseau Zones Humides

## 11h : Table ronde 1 - Eau, zones humides et biodiversité

*Témoignages d'élus, de techniciens et de scientifiques sur l'intérêt des milieux humides pour l'eau et la diversité biologique*

Intervenants :

- Cédric Malraison, chargé de mission EPTB Vienne : présentation et projection du film « Sources en Action »
- Arnaud Duranel, doctorant en géographie (écologie et hydrologie des zones humides), Université de Lyon St-Etienne & University College London (GB)
- Pierre Coutaud, maire de Peyrelevade (19), Conseiller général de la Corrèze, et Vice-président du PNR de Millevaches en Limousin et Olivier Villa, chargé de missions au PNR de Millevaches en Limousin
- Isabelle Chambodut, chargée de mission au Conseil régional du Limousin et Frédéric Lagarde, naturaliste et professeur de biologie

## 12h15 : Repas

Offert : inscription obligatoire avant le 25/01/2015

## 14h : Table ronde 2 - Agriculture en zones humides

*Retours d'expériences d'exploitants agricoles, de techniciens et d'élus sur le pâturage des milieux humides : optimisation de la ressource fourragère, aménagements pour l'abreuvement des bovins et le franchissement des ruisseaux, pâturage ovin itinérant*

Intervenants :

- Johanna Corbin (Gaec de la fève), exploitante agricole à la ferme de Lachaud (Gentioux) et Denis Alamome, animateur à la FRCIVAM Limousin
- Jean-Louis Dorliat, exploitant agricole à Nedde (87) et membre du Réseau zones Humides et Nicolas Lhéritier, chargé de mission au CEN Limousin et au Syndicat Mixte Monts et Barrages
- Daniel Chaussade, maire de Montboucher (23) et Vice-président de la Communauté de communes Bourganeuf-Royère-de-Vassivière, Laurent Rougier, responsable de l'exploitation agricole du lycée agricole d'Ahun et Jean-François Glé, berger au CEN Limousin sur le site de la Mazure
- Sébastien Rivière, exploitant agricole à Lestards (19) et membre du Réseau zones Humides et Maiwenn Lefrançois, chargée de mission au CEN Limousin, animatrice au Réseau zones Humides

## 15h15 : Table ronde 3 - Forêt et zones humides

*Témoignage de gestionnaires forestiers et de techniciens : rédaction et valorisation d'un guide de bonnes pratiques, projet de coupes et exportation de bois en milieux humides par la technologie du câble-mat, gestion des ripisylves*

Intervenants :

- Séverine Ecuillon, Unité politiques de l'eau - MISEN (mission interservices de l'eau et de la nature) Service de l'environnement, de la police de l'eau et des risques, Direction départementale des territoires de la Corrèze
- Peggy Chevilly, ingénieure environnement à la Communauté de communes de Bourganeuf-Royère-de-Vassivière
- Guillaume Rodier, chargé de mission au PNR de Millevaches en Limousin, Philippe Jorrand, gérant du groupement forestier de la Brauze, Gentioux 23 et Eric Paillot, Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

## 16h30 : Synthèse et conclusion de la journée

Intervenants : Les organisateurs de la journée CEN Limousin, EPTB Vienne et PNR de Millevaches en Limousin

## 17h : Fin des rencontres



Coordonnées GPS : 45.812595, 1.927864

LIEU :  
 Les Plateaux Limousins  
 Le Villard  
 23460 Royère-de-Vassivière

Avec la participation de :

